

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 AVRIL 2019**

Le Conseil Municipal de la Commune d'Aillon le Jeune s'est réuni le mardi 9 avril février 2019 à 20 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Mme Emmanuelle ANDREVON, Maire.

Présents

Mme Emmanuelle ANDREVON, Mme Odile CHALAMEL, M. Pascal GINOLLIN, M. Philippe GINOLLIN, Melle Laurence PELARDY, M. Serge TICHKIEWITCH, M. Matthieu SCIASCIA

Absents excusés

M. Jérôme GINOLLIN (Pouvoir à M Pascal GINOLLIN)
M. Alain GRECO (Pouvoir à Mme Emmanuelle ANDREVON)
Mme Valérie GRECO (Pouvoir à M Serge TICHKIEWITCH)
M. Yannick CERUTTI

Assistent à la séance

M. Christophe MAREC, (Responsable des Services), Mme Laetitia ACHARD

Secrétariat de séance

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Melle Laurence PELARDY.
Arrivée de Monsieur Ginollin Philipe à 21h09

Le Maire rappelle l'ordre du jour inscrit les questions diverses qui seront traitées en fin de séance et présente ensuite les différents points.

1. Approbation du Compte Administratif 2018 : Budget Commune/DSP/Station-service

➤ Présentation du compte administratif : Commune :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	136 570.95 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	136 570.95 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	216 487.69 €	204 573.25 €	1 287 562.71 €	1 344 729.74 €	1 504 050.40 €	1 549 302.99 €
TOTAUX	353 058.64 €	204 573.25 €	1 287 562.71 €	1 344 729.74 €	1 640 621.35 €	1 549 302.99 €
Résultats de clôture		-148 485.39 €	0.00 €	57 167.03 €	91 318.36 €	
Restes à réaliser	346 508.00 €	306 174.00 €			346 508.00 €	306 174.00 €
TOTAUX CUMULES	699 566.64 €	510 747.25 €	1 287 562.71 €	1 344 729.74 €	1 987 129.35 €	1 855 476.99 €
	-188 819.39			57 167.03		-131 652.36

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 : Budget Commune.

➤ Présentation du compte administratif : « DSP Les Nivéoles »

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Opérations de l'exercice	600 995.43 €	644 077.00 €	56 071.98 €	200 453.17 €	657 067.41 €	844 530.17 €
TOTAUX	600 995.43 €	644 077.00 €	56 071.98 €	200 453.17 €	657 067.41 €	844 530.17 €
Résultats de clôture		43 081.57 €	0.00 €	144 381.19 €	0.00 €	187 462.76 €
Restes à réaliser	57 392.00 €	10 000.00 €	0.00 €		57 392.00 €	10 000.00 €
TOTAUX CUMULES	658 387.43 €	654 077.00 €	56 071.98 €	200 453.17 €	714 459.41 €	854 530.17 €
		-4 310.43		144 381.19		140 070.76

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 : « DSP Les Nivéoles »

➤ Présentation du compte administratif : « Station-Service »

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0.00 €	62 978.19 €	0.00 €	27 244.23 €	0.00 €	90 222.42 €
Opérations de l'exercice	21 788.98 €	60 657.79 €	728 378.42 €	672 210.83 €	750 167.40 €	732 868.62 €
TOTAUX	21 788.98 €	123 635.98 €	728 378.42 €	699 455.06 €	750 167.40 €	823 091.04 €
Résultats de clôture		101 847.00 €	0.00 €	-28 923.36 €	0.00 €	72 923.64 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	0.00 €		0.00 €	0.00 €
TOTAUX CUMULES	21 788.98 €	123 635.98 €	728 378.42 €	699 455.06 €	750 167.40 €	823 091.04 €
		101 847.00		-28 923.36		72 923.64

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2018 : Station-Service ».

Madame Le Maire s'est retirée pour les votes des comptes administratifs.

2. Approbation du Compte de Gestion 2018 : Budget Commune/DSP/Station-service

Dressé par Monsieur le receveur municipal pour l'année 2018

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Le Maire, Emmanuelle ANDREVON après s'être fait présenter le budget primitif de tous les budgets de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandants, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2018

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de

paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures

Considérant :

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, y compris celles relatives aux journées complémentaires;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et les budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018, par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve les trois comptes de Gestion 2018 : Commune/DSP Les Nivéoles/Station-service

3. Affectation des résultats :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats concernant les trois budgets.

4. Vote des taxes :

Sur proposition de Madame Le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que les taux d'imposition s'établissent pour l'année 2019 comme suit :

TAXE D'HABITATION : 19.67 %

TAXE FONCIER BATI : 15.25 %

TAXE FONCIER NON BATI : 138.91 %

5. Attribution de subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2019

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'attribuer les subventions aux associations et autres organismes pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

- Sapeurs-pompiers des Bauges : 100 euros
- APE : 1 410 euros
- Ecole : 1 200 euros classe découverte
- AME : 80 000 euros
- Les amis des bêtes : 31 euros
- Club des sports des Aillons : 3 000 euros
- Association Le Nant d'Aillon : 100 euros
- Regul Matou : 100 euros
- Bauges solidarité : 460 euros
- Foot des Bauges : 100 euros
- Comice agricole des Bauges : 200 euros

- Club de snow board : 300 euros
- ABC culture : 250 euros
- ADMR : 200 euros

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019 de la Commune.

6. Vote du Budget 2019 :

- **Vote du Budget Primitif 2019 : Budget Commune**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif « Commune » pour l'année 2019 :

au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **1 308 293 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **772 104 €**

- **Vote du Budget Primitif 2019 : Budget « DSP LES NIVEOLES »**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le pour l'année 2019 :

au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **195 571 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **180 064 €**

- **Vote du Budget Primitif 2019 : Budget « STATION SERVICE**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif pour l'année 2019 :

au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
au niveau du chapitre pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **687 140 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Equilibre des recettes et des dépenses : **124 761 €**

7. Questions diverses :

- Remplacement de Bernadette Tournemeule au secrétariat pendant ces congés payés : Suite à la nouvelle organisation de travail au niveau administratif, Madame le Maire évoque le remplacement de Bernadette pendant les congés payés. A rediscuter
- Ligne de trésorerie : Madame Le Maire demande au conseil municipal un accord de principe pour la création d'une ligne de trésorerie de 100 000 euros. Avis favorable du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire
Emmanuelle ANDREVON

